



La Commune met le cap sur **la nature**

8
11

**GRAND
FORMAT**



5

ACTU

Travaux
Avenue Robert-Huant



14

V•B et VOUS

Histoire locale
Léa Bourgeat
Villardienne et Résistante



15

CULTURE

Animation
Centre Musical Accords
Une semaine exceptionnelle



V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 103 > Mai/Août/2023

EN IMAGES 2

2



Se souvenir : guerre d'Algérie
Foire de printemps : météo frileuse
Animation gourmande : à République

EDITO DU MAIRE 3

3



ACTUALITÉS 4-7

4-7



Créatifs : Maisons fleuries et décorées
Printemps des arts 2023
Conseil Municipal Jeunes : collecte solidaire
École à vélo : belle mobilisation
Travaux : avenue Robert-Huant
Sécurité : papiers d'identité perdus ou volés ?
À noter : petits conseils pour l'été
Commémoration : 8 mai 1945 : 2023
Espace public : stop aux incivilités
Inter'Co
Nouveau logo pour les bibliothèques

GRAND FORMAT 8-11

8-11



Cap sur la nature

V.B & VOUS 12-14

12-14



Urbanisme : le PLU
Social : repas des anciens
Ateliers 70 ans et +
Histoire locale : Léa Bourgeat
7^{ème} BCA : prise de commandement
Social : le CCAS vous bichonne

CULTURE & LOISIRS 15-16

15-16



L'échos des associations : Théâtre
"La Trempète" - "Le songe d'une nuit d'été"
Centyre Musical Accords
À vos agendas
Maison Bergès/Espace Aragon/Commune

LIBRE EXPRESSION 17

17



INFOS PRATIQUES 18

18



Se souvenir...19
mars**...et rendre hommage**

Comme chaque année, Villard-Bonnot a célébré le 19 mars, la fin de la guerre en Algérie. (1962) Deux cérémonies ont été organisées à 13 h, au Monument aux morts (rue Pasteur), et une seconde à 13 h 30, à Brignoud, sur la place du 24 août. ●

**Foire de printemps**2
avril**Timide printemps!**

Malgré une météo frileuse, la Foire de Printemps s'est tenue le dimanche 2 avril 2023. Le quartier de la gare, au cœur de Lancey, a accueilli exposants, forains et badauds le temps d'une journée. ●

**Animation gourmande**3
mars**A République...**

Régulièrement, Guillaud Traiteur – qui assure les repas dans les restaurants scolaires de la ville – organise des temps d'animation auprès des écoliers. Le 3 avril, les crêpes étaient à l'honneur du côté de La Petite Marianne. Succès garanti pour cette animation gourmande, proposée par Guillaud traiteur, quelques jours avant les vacances d'avril. ●



3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal juin 2023



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V-B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication / D. Greffe / S. Philippe / images-et-reves.fr / Shutterstock // Freepik.com
Musée Maison Bergès - Musée de la Résistance et de la Déportation - Département de l'Isère

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ.COM - Fontaine • Impression : COQUAND - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

***Cette période est riche en événements et propice aux retrouvailles !
Une occasion pour moi de prendre le temps, dans cet édit, de revenir sur quelques moments forts.***

Tout d'abord, les cérémonies commémoratives du 8 mai, place de l'Église et place du 24 Août. Cette année, la participation des enfants du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) ainsi que celle de l'orchestre du Centre Musical Accords, a donné une nouvelle dynamique à cette journée du souvenir. Je tiens à les en remercier.

Le mois de mai a également été marqué par notre Printemps des Arts à l'Espace Aragon. Le thème, « *D'une rive à l'autre* » a permis une exposition d'œuvres de qualité. Notre territoire compte des artistes de talent !

Côté festivités, le repas des seniors, organisé par le CCAS, a fait salle comble. Nos aînés sont en pleine forme, comme vous pourrez le voir dans les pages qui suivent, et c'est toujours un plaisir de les accueillir à l'Espace Bergès.

Un mot, enfin, à propos de la Semaine Musicale. Marqué par l'inauguration des nouveaux locaux du Centre Musical Accords, le 17 juin cet événement a proposé à tous plusieurs animations (concerts, expositions, ciné-musique...) autour de la musique, notamment grâce au CMA, à la médiathèque, à l'Espace Aragon et à tous nos partenaires.

Toutes ces manifestations rappellent que vos élus, les services municipaux ainsi que de très nombreux bénévoles du secteur associatif, œuvrent au quotidien pour rendre notre ville agréable, accueillante, animée et où il fait bon vivre. Je profite donc de ces quelques mots pour les remercier chaleureusement et saluer leur engagement et leur travail. Ils contribuent très concrètement à ce bien vivre. C'est le sens de toutes les actions menées, avec force, par votre équipe municipale.

Une parenthèse finale, concernant le projet d'une labellisation « Villes et Villages Fleuris ».

Après plusieurs mois de travail, la Commune accueillera le jury du Label, fin juin. À l'issue de cette visite, le verdict tombera : y aura-t-il une première petite fleur rouge pour Villard-Bonnot ? Nous l'espérons ! Cette étape est importante, sa validation récompenserait les actions d'embellissement (faites et à venir), mais aussi les engagements écologiques que nous avons pris. À suivre donc !

Restant toujours à votre écoute et avec le plaisir de vous croiser pour échanger avec vous, je vous laisse sans plus attendre, découvrir ce nouveau numéro du VB•infos.

Bon été à vous. ●

Fidèlement,

Créatifs : Maisons fleuries et décorées

Printemps des arts 2023

Conseil Municipal Jeunes : collecte solidaire

École à vélo : belle mobilisation

Travaux : avenue Robert-Huant

Sécurité : papiers d'identité perdus ou volés ?

À noter : petits conseils pour l'été

Commémoration : 8 mai 1945 : 2023

Espace public : stop aux incivilités

Inter'Co

Nouveau logo pour les bibliothèques

Cap sur la nature

Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme

Social : repas des anciens/Ateliers 70 ans et +

Histoire locale : Léa Bourgeat

L'écho des associations

Théâtre : "La tempête" - "Le songe d'une nuit d'été"

Centre musical Accords

À vos agendas

Maison Bergès - Espace Aragon - Municipalité

Œuvrons tous au quotidien
pour une ville où il fait bon vivre !

Patrick Beau

Maire de Villard-Bonnot



[Villardiens créatifs !]

Le 21 mars dernier, la Municipalité a eu le plaisir de recevoir au restaurant scolaire Henri-Guillard, les participants du désormais traditionnel concours des maisons fleuries et décorées. Tous ont été récompensés avec un bon d'achat pour l'année 2022.



La Saison de la Décoration

En effet, chaque année, les habitants qui le souhaitent peuvent s'inscrire à ces deux événements. Le premier, se tient aux beaux jours, et met en lumière le fleurissement des logements de chacun. Le second est organisé en fin d'année et célèbre les plus belles décorations de Noël.

Cela vous intéresse ?

Inscrivez-vous dès maintenant pour l'édition 2023 ! Pour cela, contactez le service événementiel. Les formulaires seront également disponibles à l'accueil de la Mairie, et sur le site. ●

© p.ginet@villard-bonnot.fr



D'une rive à l'Autre... d'un art à l'autre



Du 30 avril au 7 mai, l'écrin de verre de l'Espace Aragon a accueilli une nouvelle édition du Printemps des Arts de Villard-Bonnot.

Les participants de la promotion 2023 ont su, avec talent et créativité, faire parler leur art autour du thème : « D'une rive à l'autre ». Ainsi, 25 artistes ont exposé, selon les catégories suivantes : peinture, photographie, travail de la matière et arts numériques.

Le vernissage, quant à lui, s'est déroulé le vendredi 5 mai. Pour l'occasion, les artistes, amateurs et membres de la vie politique locale étaient présents afin de découvrir le palmarès de cette 5e édition. La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif convivial. ●

Et les gagnants sont...

Peinture : **Emma Heffe** « L'échappée » (1^{er} prix) ;

Daniel Charlot « Sur l'autre rive » (2^{ème} prix) ;

Bérangère Douchin « Passerelle » (3^{ème} prix)

Photographie : **Jean-Yves Lamour** « Rencontre » (1^{er} prix)

Travail de la matière : **Rolland Bianchi**

« Contournement, Le Grand Bazard » (1^{er} prix) ;

Arts numériques : **Thierry Clet** « Last Partition » et

Jean-Claude Caerou « Serpent ou Dragon » (1^{er} prix)



Conseil Municipal Jeunes Nouveau succès pour la collecte solidaire

Face au succès de la collecte de Pâques, en 2022, les jeunes élus du CMJ ont renouvelé ce printemps l'expérience d'une collecte gourmande. Ainsi du 27 au 31 mars dernier, l'opération solidaire s'est tenue dans les écoles élémentaires de la Commune.

Deux types de produits étaient ciblés : ceux dits gourmands (chocolat, biscuit, pâte à tartiner, bonbons, boissons sucrées...) et ceux d'hygiène (lessive, gel douche, savon, shampoing, dentifrice ou encore produits d'hygiène féminine). Les dons collectés étaient au profit des bénéficiaires de la banque alimentaire. Et on peut le dire, la collecte 2023 a illustré à nouveau la générosité des Villardiens : 185 kg de produits ! (176 kg en 2022)

Félicitations aux membres du Conseil Municipal Jeunes pour leur initiative solidaire et également un grand merci à tous les participants ! ●



Le CHIFFRE

67

C'est le nombre d'enfants (6-18 ans) ayant bénéficié en 2022 de l'aide sociale facultative en faveur de la pratique sportive et culturelle, mise en place par le CCAS en direction des ménages villardiens (soit 48 familles). Cela représente un montant alloué de 5 600,42 €.

Les écoles à vélos... belle mobilisation le 25 mai !

L'événement est en passe de devenir une tradition à Villard-Bonnot. Cette année encore, les concours des écoles à vélo séduisent enfants et parents ! Le 25 mai, ils étaient 513 cyclistes des écoles République, Jules-Ferry, Pasteur et Libération !

Pour mémoire, cette animation est organisée par l'ADTC et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise afin de sensibiliser les élèves (et leurs parents) aux bienfaits d'effectuer ce trajet à vélo : activité physique, autonomie, rapidité et bénéfices sur la santé et l'environnement. Chaque établissement qui participe est récompensé

par une plaque « école vélo », en fonction du taux d'élèves venus à vélo (ou draisienne) ou trotinettes le jour J, afin de saluer l'implication dans la démarche de diffusion de la culture du vélo. A l'approche de votre école, ouvrez l'œil... des plaques sont visibles ! ●



Avenue Robert-Huant Un point sur les travaux

Les travaux sur l'avenue Robert-Huant ont débuté comme prévu. Depuis le début du mois de mars et jusqu'au mois de septembre 2023, l'avenue est interdite à la circulation afin de permettre l'enfouissement et la modernisation de l'ensemble des réseaux souterrains (eau potable, eaux usées et pluviales, électricité, télécoms, etc.).

Une déviation avait été préparée et a fait l'objet d'aménagement afin de permettre un écoulement fluide du trafic routier et notamment des bus qui doivent continuer de desservir la gare. Par contre, toute circulation des poids lourds est interdite sauf desserte locale.

Ces premiers travaux ne sont que les prémices de nombreux chantiers concernant de multiples intervenants comme la Communauté de communes, le Département, la SNCF, etc. Ainsi pour des raisons techniques (coordination de chantiers, disponibilité des entreprises...) et financières, il est apparu nécessaire de différer les travaux de finition de l'avenue en 2024.

Toutefois, à partir du mois de septembre 2023, la circulation sera rétablie sur l'avenue Robert-Huant. ●



[Aménagement]

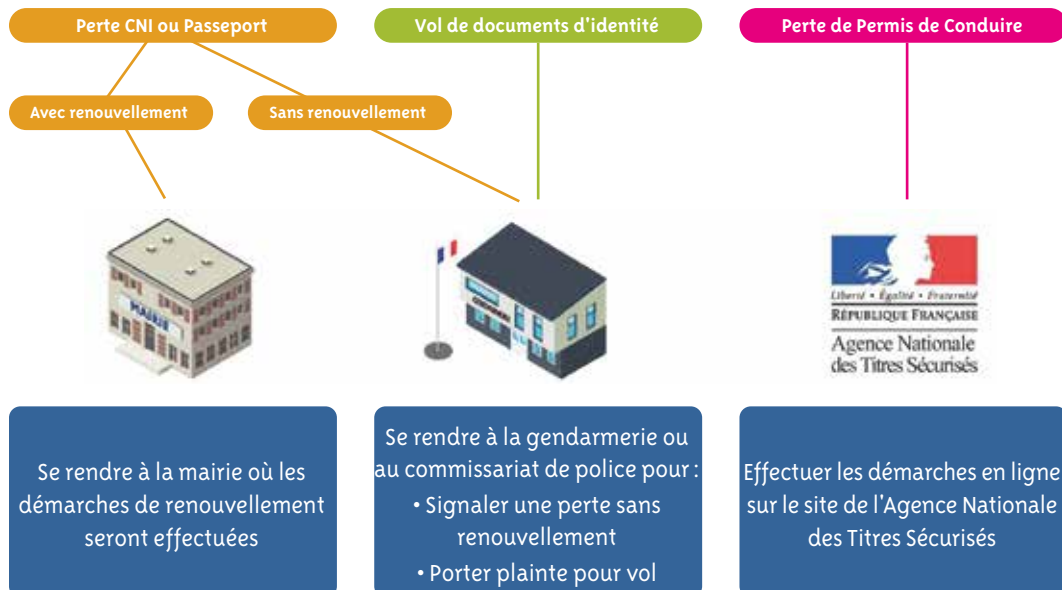


[Sécurité]

Cela arrive plus souvent qu'on ne le pense ! Alors, à quelques semaines des grandes vacances, la Gendarmerie de Villard-Bonnot propose un petit mémo pour savoir vers quel interlocuteur se tourner en cas de perte/vol de votre carte nationale d'identité (CNI), votre passeport ou votre permis de conduire (PC).

Papiers d'identité

Que faire en cas de perte ou de vol ?



Se rendre à la mairie où les démarches de renouvellement seront effectuées

Se rendre à la gendarmerie ou au commissariat de police pour :

- Signaler une perte sans renouvellement
- Porter plainte pour vol

Effectuer les démarches en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés

à NOTER
cet été

Site des Papeteries

Terrain d'entraînement pour les forces de l'ordre

Le site des papeteries accueille régulièrement des équipes cynophiles de la Police Nationale, des escadrons de la Gendarmerie mobile, ou encore des CRS pour des entraînements. Dans le cadre de ces exercices, des bruits de déflagration peuvent être entendus. Déjà plusieurs exercices ont été menés au mois de mars et d'avril. ●

Opération Tranquillité Vacances

Pensez-y!



Juste après avoir fait vos valises, ayez le bon réflexe et signalez votre absence à la gendarmerie ou à la Police Municipale. En effet, comme chaque été l'**OTV** est reconduite sur Villard-Bonnot. Des patrouilles seront programmées pour effectuer des passages autour de votre domicile durant votre absence. Ce service est gratuit. Les formulaires d'inscription doivent être remis à la gendarmerie ou à la police municipale. **Je m'inscris :**

- Quand ? Quelques jours avant mon départ
- Comment ? Je retire le formulaire d'inscription sur internet ou auprès de la Police municipale. ●

www.villard-bonnot.fr

Rubrique [A votre service > Police municipale]

☎ Police Municipale 04 76 45 79 50

Vacances Jeunesse

Un petit coup de pouce ?

Avec le mois de juin, viennent souvent les envies de changer d'air... Et ça tombe bien, car le C.C.A.S de Villard-Bonnot propose une aide aux vacances à destination du jeune public.

Les aides proposées par la commune sont multiples et s'adressent à différents publics : jeunes, adultes et seniors. L'aide aux vacances s'inscrit dans le cadre de l'Aide sociale facultative villardienne. Il s'agit d'un coup de pouce financier pour aider les familles à régler le séjour de leur(s) enfant(s), de 3 à 14 ans.

Mode d'emploi. La subvention est directement versée à l'organisme de vacances (colonies, centres aérés...). Cette aide s'adresse aux familles résidant à Villard-Bonnot, elle est calculée selon le quotient familial (Q.F.) du responsable légal de l'enfant. Côté démarches, prenez contact avec le C.C.A.S et demandez un bon de participation, en fournissant votre Q.F. et une attestation d'inscription délivrée par l'organisme de vacances. ●

C.C.A.S > ☎ 04 76 45 79 45

✉ affaires_sociales@villard-bonnot.fr

8 mai 1945 - 2023

Une commémoration intergénérationnelle

Villard-Bonnot rend hommage à toutes les femmes et hommes morts pour la liberté lors de la seconde Guerre Mondiale

C'est en effet le 8 mai 1945 à 23 h 01, que les représentants du Haut Commandement Allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin en présence des représentants de l'URSS, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

Cette année, les cérémonies devant le monument aux Morts, à Brignoud (place du 24 août) et à Villard-Bonnot centre (rue Pasteur), ont rassemblé les élus locaux, la police municipale, les représentants des associations d'Anciens Combattants [André Micotis pour l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre ; Arlette Guttler

pour Union Nationale des Combattants Belledonne Vercors], une délégation villardienne de sapeurs-pompiers, une de gendarmes et une autre de la Compagnie d'Appui du 7^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains. À cette occasion, les musiciens du Centre Musical Accords étaient présents, dirigés par Guillaume Vautier, le Directeur de l'école, tout comme les élus du Conseil Municipal Jeunes de Villard-Bonnot. Nos jeunes élus ont pris part, activement, à cet hommage puisqu'ils ont lu un poème de Paul Eluard (Liberté) participé au dépôt de gerbe, en plus de la vente traditionnelle des Bleuets de France. Une belle première ! ●

[Souvenir]



[EN VIDÉO] sur Facebook.
Dépôt de gerbe...



Incivilités...



[Espace public]

Personne ne dira le contraire : une ville propre c'est agréable. À ce titre, l'équipe de la voirie aux services techniques passe régulièrement la balayeuse, vide les corbeilles et s'active afin que chacun puisse profiter d'un espace public propre.

Malheureusement, l'abandon de déjections canines se multiplie. Et ce, malgré la mise à disposition de canisacs et la présence de parcs à chiens sur la Commune. Pour rappel, cet acte est passible d'une contravention de 3^{ème} classe d'un montant de 68 €.

Elles ne sont pas les seules à venir enlaidir l'espace public : les mégots se font de plus nombreux. Tout comme les petits cadeaux de nos amis à 4 pattes, le mégot abandonné peut vous coûter cher : 135 €. Au-delà de dégrader l'espace public, le mégot est un fléau pour l'environnement : il pollue à lui seul 500 l d'eau et met douze années pour se décomposer. ●

Un nouveau logo pour les bibliothèques du Grésivaudan

En mars, la Communauté de communes Le Grésivaudan a lancé une consultation auprès des habitants et usagers du réseau des bibliothèques du territoire. Le sujet ? Impliquer le public dans le choix d'un nouveau logo. Plus de 1000 personnes se sont prononcées. Le logo retenu est le suivant.

Décryptage : deux formes principales, au sein desquelles sont représentés 5 éléments issus des

accents et des contre-formes de la typographie utilisée, dessinent un lieu ouvert. Ces deux formes rappellent les montagnes, les livres et la vallée du Grésivaudan. On peut y percevoir des flèches indiquant l'idée de mouvement et de circulation entre le réseau. Les éléments issus de la police et qui circulent expriment la diversité de l'offre, des acteurs et de la vitalité des activités que propose le réseau. ●

InterCo'



Plus que jamais, la Commune travaille à sa labélisation par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF).

Pour ce numéro d'été, le VB•Infos vous propose une mise en lumière des actions menées pour améliorer le cadre de vie des habitants.



Cadre de vie

La Commune met le cap sur la nature



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

MÉMO!

Obtenir la labélisation : 3 années d'investissement

C'est en 2021 que Villard-Bonnot s'engage en vue d'obtenir la première fleur rouge du Label Villes et Villages fleuris. Ce projet est ambitieux : il demande une vraie réflexion sur l'environnement, une révision des pratiques et du rapport entretenu avec le cadre de vie. Contrairement à ce que l'on peut penser, le Label ne relève pas que de l'unique fleurissement de la Commune. Il récompense l'engagement des collectivités en faveur d'un environnement agréable, d'une vraie qualité de vie.

Ainsi, plusieurs axes sont pris en compte : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'animation locale et touristique ou encore l'implication du citoyen au cœur des projets.

Vous l'aurez compris, la labélisation demande du temps. Depuis, Villard-Bonnot a fait un bout de chemin : trois années se sont écoulées et les premiers résultats commencent à se voir. Ce Grand Format vous en donne un aperçu.

ACTU

Une visite attendue, préparée... et récompensée ?

Alors, où en sommes-nous dans cette démarche ? Et bien, une première étape est sur le point d'être franchie. À l'heure où nous imprimons le journal, une visite officielle s'organise.

Fin juin, l'équipe villardienne - composée d'Hervé Lenoire (3^{ème} adjoint), Bruno Goninet (conseiller délégué de la majorité), Incarnita Didier (Directrice des Services Techniques) et Denis Matencio (Chef d'équipe des Espaces verts) - s'apprête à recevoir le jury du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement ainsi que les membres du Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour une découverte et une présentation de Villard-Bonnot et des aménagements réalisés depuis 2021.

À l'issue de cet exercice, le résultat sera connu. La Commune aura (ou non) le droit d'apposer à ses entrées de ville, le célèbre panneau à la petite fleur rouge. ●



3 FOCUS

sur des chantiers terminés !

1

Chemin du Berlioz

Parmi les critères du label, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public représentent un axe important. Entre les opérations d'aide au ravalement des façades, l'harmonisation du mobilier urbain, le plan local de déplacement ou encore l'insertion dans le paysage ou l'enfouissement progressif des PAV, les actions se multiplient. Certaines ont pris du temps. Ainsi, le chemin du Berlioz s'est-il refait une beauté en 2022. Ici, l'objectif était l'effacement des réseaux aériens secs, ainsi que des réseaux humides en collaboration avec la Communauté de Communes du Grésivaudan. Des espaces végétalisés ont vu le jour, tout comme une piste cyclable.

2

Avenue des Papeteries

Au cœur des espaces classés prioritaires, les entrées de ville tiennent une bonne place. Alors que l'avenue Robert-Huant, à Brignoud, fait office de super-chantier (cf. VB infos n° 101) de par sa taille, le calendrier des travaux et les aménagements prévus, l'avenue des Papeteries, à Lancey a vu en 2022 sa physionomie évoluée. Sur ce chantier d'envergure, des travaux conséquents ont permis l'enfouissement des réseaux, le traitement des points d'apports volontaires, l'agrandissement des trottoirs, la création de bandes ou pistes cycles, la création de places de stationnement perméables et enfin la végétalisation de l'ensemble.

3

Quai des Négociants

Situés dans la continuité de l'avenue des Papeteries, le quai des Négociants a également profité d'une transformation du même acabit que l'avenue des Papeteries. ●



AVANT
1
MAINTENANT



AVANT
2
MAINTENANT



AVANT
3
MAINTENANT



Téléchargez le dossier
"Villes et Villages Fleuris"
de Villard-Bonnnot.



Agir, échanger...

Des actions à destination des habitants

Pédagogique

Le potager aromatique à partager

Un nouveau concept d'embellissement de l'espace public est en expérimentation ! À l'entrée de l'avenue des Papeteries, sur Lancey, l'équipe des espaces verts a aménagé en mai un potager aromatique à partager.

De quoi s'agit-il ? Sur une parcelle aménagée, 17 variétés de plantes aromatiques ont été plantées. Parmi lesquelles vous trouverez du persil, de la ciboulette, de l'oseille, du basilic, du thym, du romarin, de l'origan, de la marjolaine, de l'aneth, de l'estragon, de la sarriette, de la sauge (officinale et ananas), de la Mélisse, du laurier sauge, de la coriandre, de la verveine citronnée et de l'hélichrysum. Toutes sont en libre-service. Comprenez par là que vous pouvez vous servir de quelques brins afin de faire vos boutures ou pour agrémenter vos plats. En effet, les plantes disponibles sont comestibles. Sur place, une affichette permet de connaître le nom de la plante et un QR Code à flash vous en apprendra plus sur cet aromate. Si l'expérience est appréciée et respectée, d'autres potagers aromatiques à partager verront le jour sur la commune. ●



Compost & Ciné Ludique

Depuis plusieurs années, la commune participe à l'opération « Compost gratuit » de la Communauté de communes Le Grésivaudan. L'idée est qu'une fois par an, du compost de qualité soit mis à disposition gratuitement aux habitants.

Cette action a pour objectif d'encourager et de soutenir les Villardiens dans leur projet de jardinage et les encourager à se tourner vers la pratique du compost à domicile.

Ainsi, en 2023, deux actions ont vu le jour, grâce au Grésivaudan :

- la distribution de composteurs (gratuit). Une centaine d'habitants s'est inscrite en février et s'est vue remettre l'objet en avril, lors de la semaine « Tous au Compost » (25 mars au 9 avril).
- une soirée film et conseils a été organisée le 6 avril à l'Espace Aragon avec la projection du film « La Colline », de Denis Gheerbrant et Lina Tsimova. ●

La journée Stop Déchets Engagé

Depuis trois ans, Villard-Bonnot s'associe au Centre Socioculturel de Brignoud pour promouvoir, soutenir et participer activement à la journée Stop Déchets.

Comme son nom l'indique, l'évènement a pour objectif de sensibiliser le temps d'une journée à l'impact de la pollution de nos espaces naturels, mais également de l'espace public. Deux temps forts sur cet événement : le grand ramassage collectif de déchets et plusieurs animations pour apprendre, échanger et adopter de nouvelles pratiques. Chaque année, les élus du Conseil Municipal Jeunes de Villard-Bonnot sont présents et portent le message auprès de leurs copains de classes et des adultes ! Malheureusement, la météo étant capricieuse, l'évènement a dû être annulé, le 13 mai dernier. ●

Convivial Les berges de l'Isère, à nouveau praticables !

Après l'opération annuelle de curage de la plage de dépôt de l'Isère, le SYMBHI a procédé à la remise en état des berges, sur la Commune, entre Brignoud et le débouché de la rue des adieux. De quoi réjouir tous les cyclistes locaux ! ●



Encourager Inciter à la pratique du vélo

Il y a les animations en passe de devenir traditionnelle, et il y a celles qui voient spontanément le jour. Cette année, retenons déjà 3 dates.

- Le 31 janvier, en partenariat avec le SMMAG, la commune a proposé un atelier « Découverte du vélo électrique », aux habitants inscrits.
- Le 25 mai, tous les écoliers de la Commune ont participé au Concours des écoles à vélo (cf. page 5). Pour l'occasion, un plan des itinéraires cycles de la ville a été édité et distribué dans les classes.
- Le 3 juin, une sortie vélo a été organisée : « Découvrir VB à vélo » (photo ci-dessus). ●





En couverture
du VB•Infos

La mésange bleue

Ce petit oiseau est bien utile ! Présente sur le territoire, la mésange bleue est une alliée de taille dans la lutte contre les nuisibles. Parmi ses mets favoris, elle se raffole des chenilles processionnaires et des moustiques (communs et tigres).

Nom : Mésange bleue

Poids : 9 à 12 g

Plumage

Tête blanche à calotte bleue, bec court et gris, joues blanches, dos vert, poitrine jaune avec fines raies noires, ailes gris-bleu avec une bande blanche ; queue gris-bleu, bordée de blanc.

Alimentation

Été : insectes en tout genre et chenilles
Hiver : Graines variées

Mâle ou femelle ?

Il faut avoir l'œil pour les différencier ! La femelle à le bandeau sur l'œil bleu foncé alors que celui du mâle est noir.

Le saviez-vous ?

La mésange zinzinule et peut siffler jusqu'à 40 notes différentes.

Source : oiseauxdesjardins.fr

Biodiversité

La faune villardienne

Villard-Bonnot agit !

Parce que la mésange est très précieuse pour l'environnement, et que son chant est mélodieux, la Commune investit pour qu'elle fasse son nid sur Villard-Bonnot.

En effet, depuis deux ans déjà, plusieurs nichoirs ont été achetés et installés dans des zones fréquentées. Ce printemps, 7 nouvelles petites habitations ont vu le jour. N'hésitez pas à lever les yeux et observer ces petits oiseaux !



Dans le même esprit...

Les hôtels à insectes sont au nombre de 5 sur la Commune. En plus d'embellir le cadre de vie des Villardiens, le dispositif offre un lieu de reproduction à plusieurs insectes...

Approchez, observez et respectez : ils aident la biodiversité de la ville ! ●

Prudence

L'été des nuisibles

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité, notamment par la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes. Si vous suspectez leur présence, signalez-les sur la plateforme numérique ou contactez GDS Rhône-Alpes.

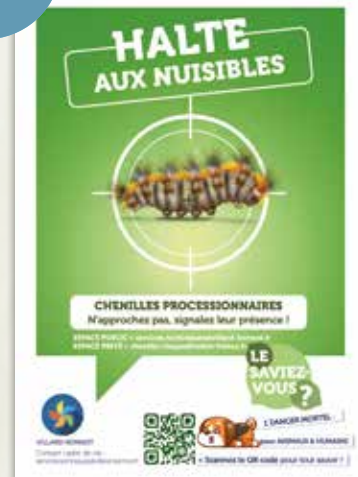
📄 www.frelonsasiatiques.fr

GDS : ☎ 09 74 50 85 85 - ✉ infos@gds38.asso.fr

Des chenilles processionnaires (urticantes) parcourent aussi nos rues. L'insecte représente un danger mortel. Ne tentez pas de les manipuler, et prenez garde à tenir vos animaux de compagnie éloignés. Pour les signaler :

dans un espace public ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Dans un espace privé ✉ chenille-risque@fredon-france.fr



Plan Local d'Urbanisme

Où en est-on ?



Souvenez-vous, lors du VB infos n° 102, nous vous avons expliqué pourquoi vos élus avait voté la prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et dans quelles intentions. Aujourd'hui, on vous en dit un peu plus sur le contenu et le format du PLU, avec son ensemble de documents cadrant les orientations d'aménagements.



Le PLU est composé avec :

→ Le rapport de présentation

C'est le document de « diagnostic » sur la commune, c'est-à-dire l'état des lieux de notre territoire. Il apporte l'information générale sur l'ensemble des thématiques comme la démographie, les logements, l'économie, les activités commerciales, les équipements publics, les modes de déplacements, l'environnement, les risques...

→ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

C'est le cœur politique du dispositif et le socle de référence du Plan Local d'Urbanisme.

Il fixera dans le détail les orientations et les ambitions en matière d'aménagement et d'évolution du territoire que vos élus ont exprimé à l'unanimité selon les premiers axes suivants :

- améliorer la qualité de vie en valorisant l'environnement et le paysage ;
- mieux maîtriser le développement de la ville en cohérence avec ses équipements ;

- définir les nouveaux équilibres de la ville, notamment autour des pôles gares et Papeterie Lancey ;
- adapter les déplacements à l'évolution du territoire et favoriser les déplacements doux ;
- faciliter et accompagner la transition énergétique.

→ Les documents graphiques et réglementaires

Ils permettront de préciser de manière encore plus précise l'ensemble des objectifs inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Dans le détail, 3 documents seront élaborés :

- les Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP), qui définiront par secteurs ou thématique des enjeux stratégiques ;
- le règlement « graphique », qui visualisera sous forme de plan, les différents zonages ;
- le règlement « écrit », fixant l'ensemble des règles d'utilisation du sol.

Qui participe à la révision de ces documents d'urbanisme ?

Vos élus et les services de la Commune, accompagnés par le bureau d'études (Atelier 2) composent le comité de pilotage et y travaillent très concrètement lors des réunions et d'échanges réguliers.

Les « Personnes Publiques Associées » (PPA), qui sont les services de l'état, de la Chambre d'Agriculture, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, les services du SCOT de la Grande Région Urbaine Grenobloise, les services de la Communauté de Communes du Grésivaudan... sont associés à chaque étape et selon les thématiques.

Vous ! Puisque vous serez aussi amenés à vous exprimer au cours des réunions publiques et des ateliers de concertation que la commune organisera. ●

inf!

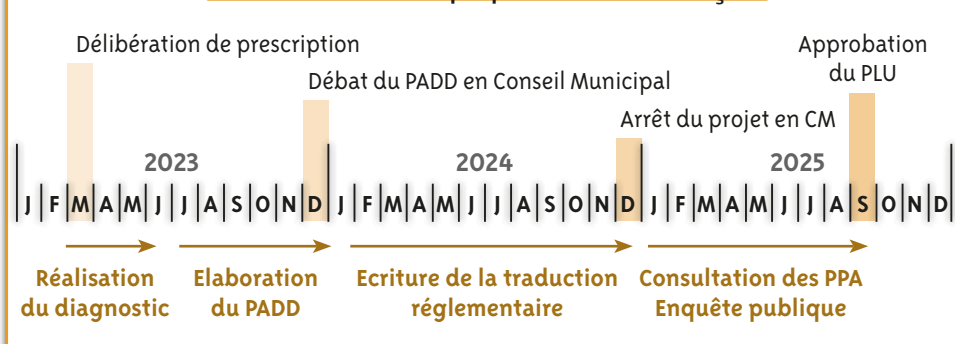
Rendez-vous régulièrement sur le site internet de la commune pour suivre les avancés des étapes !

www.villard-bonnot.fr

Rubriques

[A votre service › Urbanisme]

Combien de temps pour faire tout ça ?



Un repas gourmet en bonne compagnie



[Social]

Il est une manifestation qu'on ne présente plus : le repas des seniors. Cette année, l'Espace Bergès a, à nouveau fait le plein de bonne humeur, de musique et de gourmands ! 244 personnes étaient présentes le 10 mai dernier. Le menu était confectionné par le traiteur Le Vieux Moulin et l'animation confiée à l'Orchestre Jean-Pierre Frank. Retour en images.

enPHOTOS

Nos stars du jour :

M^{me} Huguette Carrasco (95 ans)
M. Joseph Mora-Bano (92 ans)



Des ateliers pour les habitants âgés de 70 ans et plus

Souvenez-vous. Il y a 2 ans, la collectivité avait commandé une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de son territoire.

De cette étude, réalisée par le cabinet indépendant "Eneis by KPMG", plusieurs axes prioritaires furent établis* :

- lutte contre la précarité et aide aux ménages fragiles ;
- accompagnement à la jeunesse ;
- soutien aux seniors.

S'agissant de ce dernier axe, l'idée de créer des moments privilégiés sous forme d'ateliers entièrement gratuits a fait son chemin. L'objectif ? Proposer une alternative à l'isolement auxquels sont confrontés certains des retraités.

Un projet imaginé en collaboration avec vous !

Suivant les résultats de l'ABS, l'équipe du CCAS souhaite donc mettre en place des ateliers thématiques pour ce public. Le mieux n'était-il donc pas de leur demander leurs avis, leurs envies ? C'est pour cela que les représentants des associations seniors de la ville (Les coucous, VB 20-60, les Genticanes) vont être reçus à la Mairie, au mois de juin. En optant pour une telle démarche, le CCAS de Villard-Bonnot souhaite créer un temps pour échanger et une réelle collaboration avec les seniors. Pour faire vivre ces ateliers, il compte également sur la mobilisation des associations et du public-cible. Affaire à suivre donc ! ●



[En préparation]

* Retrouvez la synthèse de l'ABS, présentée dans le VB Infos n° 94 page 15



[Histoire locale]

Au fil des siècles, Villard-Bonnot a vu certains chapitres de son histoire s'écrire avec de grandes personnalités : des industriels, des notables, des résistants, des hommes politiques, des aviateurs, des sportifs... La liste serait intéressante à établir. Pour autant, aujourd'hui, la rubrique Histoire Locale du VB•Infos est consacrée à une personnalité qui détonne dans ce paysage plutôt masculin : Léa Bourgeat, femme, Lancenoise et résistante.

Léa Bourgeat

Villardienne et Résistante

Son nom ne vous dit peut-être rien aujourd'hui. Pourtant, Léa Bourgeat (née Turfat) était une Villardienne connue dans les années quarante.

« Ma tante tenait le « Fer à cheval », le petit café, situé sur la place de la Pologne à Lancey. Elle accueillait tous les jours des ouvriers, des habitués ou des gens de passage en ville », se souvient Roger Merlin, enseignant à Grenoble, aujourd'hui à la retraite.

Léa Turfat est née en 1904. Elle grandit à Villard-Bonnot, avec ses parents et sa sœur Fernande (épouse Merlin ; 1913-1993). Elle prend le nom de Bourgeat, lorsqu'elle épouse son premier mari Justin. De celui-ci, elle sera la veuve en 1958. Plusieurs années après, Léa se marie à nouveau, avec son ami et voisin de l'époque, M. Coquet. Elle décède en 1982 et est enterrée au cimetière de Villard-Bonnot.

De la vie de sa tante, Roger Merlin pensait tout connaître. Pourtant, c'est en rangeant des affaires de famille, que le neveu découvre, il y a quelques années, un cadre orné d'une médaille ainsi qu'une multitude de dossiers concernant la Résistance. Voilà comment un pan de la vie de Léa s'est révélé à sa famille...

Ce cadre, aujourd'hui conservé au Musée de la Résistance et de la Déportation du Département de l'Isère, atteste que cette Villardienne, toute jeune à l'époque des faits, a fait preuve de courage et de discrétion. L'apanage des Résistants. Le document est, en fait, la Citation à l'ordre de la division, et comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1939 [*] avec étoile d'argent. Datée du 10 novembre 1945, la citation est attribuée à Léa Bourgeat, par le Général de Gaulle (décision n° 1312). Il s'agit d'un témoignage précieux à plus d'un titre. D'une part, le document est authentique et, d'autre part, il mentionne noir sur blanc, les faits qui ont permis



à Léa Bourgeat d'être distinguée et décorée par la Nation : « Hébergea les agents du Réseau, assura la garde des dépôts d'armes et du matériel radio, réussit à les soustraire à l'ennemi au cours de minutieuses perquisitions. Prêta son domicile pour les émissions radio. Modeste, efficace et désintéressée, a contribué puissamment à la bonne marche du réseau ».

Son courage a également été salué par les alliés : avec la Citation à l'ordre de la division, un témoignage de la Direction des Services Stratégiques Américains a été retrouvé. Orné d'un cachet de cire, le document explique qu'elle « a servi avec le plus grand dévouement et une abnégation parfaite la cause des Alliés avant la Libération de la France et a ainsi contribué à la Victoire ». Daté du 16 octobre 1944, le témoignage est signé par le Colonel David K.E. Bruce, du quartier général US. ●



Citation à l'ordre de la division et attribution de la Croix de Guerre à Léa Bourgeat, daté du 10 novembre 1945

[*] La Croix de guerre 1939 est une décoration militaire française destinée à distinguer des personnes (civiles et militaires), des unités, des villes ou des institutions ayant fait l'objet d'une citation pour fait de guerre au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le ruban (rouge à 4 bandes vertes) peut être orné d'une palme ou d'une étoile de bronze, d'argent ou vermeil. Chacun de ces insignes correspond à une citation à l'ordre différente. Celle de Léa possède une étoile d'argent : la citation à l'ordre de la division.



Théâtre...



La Tempête

Par la Compagnie Entre en Scène

Du côté de la troupe d'Entre en Scène, ce sont l'amour, le complot et les rancunes d'un ancien roi, qui sont à l'honneur depuis début juin. La Tempête, de William Shakespeare raconte l'histoire de Prospero, monarque déchu, vit avec sa fille sur une île. Tout commence le jour où il invoque sa magie par soif de vengeance. Mise en scène par Irène Jargot, la pièce vient d'être jouée à l'Escapade, à Domène, devant un public conquis !

Si vous n'avez pas eu l'occasion d'assister à cette représentation, sachez que la Cie Entre en scène se produira le 25 juin à 17h aux Jaurès à Froges. (En cas de pluie, repli prévu à la salle Jean-Vilar à Brignoud)

La Compagnie signe également l'adaptation d'une deuxième œuvre. Une comédie. Il s'agit d'Arlequin serviteur de deux maîtres, de Carlo Goldoni. Arlequin est un valet agile mais parfois stupide. Par un concours de circonstances, il se retrouve à servir deux maîtres. S'enchaînent alors quiproquo et retournements de situation, qui font de cette œuvre une comédie irrésistible.

Jouée les 10 et 11 juin à Brignoud, la pièce sera de nouveau présentée à la salle des fêtes de Theys les 1^{er} et 2 juillet (19h et 17h). ●

Le Songe d'une nuit d'été

Par la Compagnie Sel et Sucre

Shakespeare à l'honneur ! À chaque saison son spectacle ! Ainsi, « Le Songe d'une nuit d'été », de William Shakespeare succède à « Cendrillon », de Joël Pommerat. Les premières représentations se sont déroulées les 26 et 27 mai à la salle Jean-Vilar à Brignoud. Sur une mise en scène de Claude Gavazzeni, le public a découvert un spectacle à la fois tendre, féroce et irrésistiblement drôle. Et pour cause, la pièce est une comédie à la fantaisie débridée, qui mêle habilement plusieurs intrigues présentées en alternance, et où se rencontrent constamment le merveilleux et le comique.

À Athènes, Thésée s'apprête à célébrer ses noces avec Hippolyta, la reine des Amazones. Dans la forêt avoisinante, Obéron, roi des fées, se dispute avec son épouse Titania, au sujet de leurs nombreuses conquêtes passées et présentes. Ajoutons deux couples d'amoureux contrariés – Hermia, qui est amoureuse de Lysandre mais promise à Demetrius, lequel est aimé d'Helena – et des artisans partis répéter une tragédie pour les noces de leur roi, sous la baguette du truculent Bottom. Tout ce petit monde finit par se retrouver dans la forêt, où les sortilèges d'Obéron, aidé par le lutin Puck, vont semer la confusion au cours d'une nuit dont personne ne saura vraiment si elle est un rêve, un jeu ou un fantôme.

« Le Songe d'une nuit d'été » se jouera à Theys, salle des fêtes, le samedi 1^{er} juillet à 21h et à Froges, salle des sports, le samedi 8 juillet, à 21h ●

L'écho des Associations



Une semaine musicale exceptionnelle

Centre Musical Accords

Le Centre Musical Accords, en partenariat avec la Collectivité, organise pour la 2^{ème} année, la semaine musicale ! Ainsi, du 17 au 24 juin tout un programme est déroulé dans la commune pour célébrer la musique : Concerts en plein air, ciné Musique, ateliers de découverte des Instruments, expo photos... Il y en a pour tous les goûts ! On notera qu'en matière d'atelier découverte, la formule ne manque pas

d'originalité. En effet, ici ce sont les instruments qui vont à la rencontre du public. Les professeurs du CM Accords se rendent dans des classes maternelles et primaires, soit environ 800 élèves ! Enfin, la semaine est clôturée en beauté, avec une soirée spéciale la Fête de la Musique, le 24 juin, de 18h à minuit, sur le parking du lycée Marie-Reynoard. Pour l'occasion, la soirée comptera 3 temps forts : 18h-20h : scène ouverte groupes Rock/Pop Rock Lycée ; 20h-22h : groupe live et 22h à minuit, un DJ proposera un set. ●

EXPO PHOTO
«Musiques sans clichés»
Médiathèque VB

Semaine Musicale
DU 17 AU 24 JUIN 2023
à Villard-Bonnot

17 JUIN
Inauguration nouveaux locaux à 11h
en musique!

20 JUIN
Ciné Plein air : «Mama Mia, here we go again»
22h - EXTÉRIEUR - ESPACE ARAGON

21 JUIN
Les Cordes se mettent à l'ombre
15h - AUDITORIUM CMA
Les Cadets fêtent l'été... en musique*
16h - PLACE BIZET *débarras la nuit

22-23 JUIN
«Mettons-nous au vert»
20h - ESPACE BERGES (40 ans de l'Accords)
(Chœurs & groupe du Collège Belledonne, accompagnés par GOHA et OCA)

24 JUIN
Fête de la Musique
PARKING DU LYCÉE

18h à 20h : Scène ouverte Rock/Pop Rock du Lycée Marie-Reynoard
20h à 22h : Groupe Live «Cin d'oeil»
22h à 1h : Crisli Event - DJ

SUR PLACE :
Food Trucks & confiseries
Buvette à l'Espace convivialité

ANIMATIONS ENFANTS :
Fest'Jeux / jeux en bois
Anim'Aventures / manage éco

PM2023 : www.cmaccords.fr
@villedevillardbonnot

A vos Agendas!

**MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT****Exposition « Inspiration »****Depuis le samedi 1^{er} avril**



La compagnie Les Effets Papillon déploie ses créations de papier sous la verrière de la Maison Bergès à partir du 1^{er} avril 2023. Le duo de créateurs formé par Angélique Cormier et Pierre-Adrien Théo travaille la musique, l'art numérique et l'origami pour donner vie à des installations originales. Inspiration est une installation suspendue qui se déplie et se replie dans l'air : les pliages de papier se font miroir de notre propre respiration. L'inspiration, c'est aussi la source de la création et de l'inventivité. Inspiration invite à la contemplation et à la respiration. ●

 04 38 92 19 60 - musees.isere.fr/musee/maison-berges
 @MuséeMaisonBergès

**[espace]
ARAGON****Exposition****Patrick Avavian, photographe****Du mardi 20 juin au dimanche 16 juillet****Vernissage vendredi 23 juin à 18 h 30**

Jouer avec les éléments, partager la complicité et l'intimité qu'il entretient avec la nature, susciter le rêve, c'est tout ce que Patrick Avavian aura à cœur de nous transmettre à l'occasion de cette exposition. La sensibilité de cet artiste nous est livrée à travers sa curiosité insatiable et le souci d'une recherche esthétique constante. Entre ombre et lumière, entre immobilité et mouvement, les sujets sont divers, les techniques sont variées, la réflexion toujours prégnante. La profondeur de l'œuvre que nous présente ce photographe en nous faisant partager son univers avec justesse ne peut laisser indifférent. ●

 @avavian-patrick.odexpo.com

 04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr -  Espace Aragon



Retrouvez les programmations

ARAGON**Maison Bergès****Dans votre commune****Conseil municipal****Mardi 26 septembre 2023**A 18 h 30, salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie**Fête nationale, bal et feu d'artifice****Jeudi 13 juillet**

Complexe sportif René-Bœuf
Soirée animée, buvette et snack...
Les feux d'artifice seront tirés à la nuit tombée.

**Collecte de sang****Jeudi 24 août**

9 h-12 h 15 et 16 h-19 h 30

Stade René-Bœuf

Rendez-vous sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>**Libération de Villard-Bonnot****Jeudi 24 août**

Place du 24 août (Brignoud) et rue Pasteur (Villard-Bonnot)
Les horaires seront communiqués dans l'été.

Cinétoile... cinéma en plein air !**Lundi 14 août, à la tombée de la nuit**

Se déroulera à l'extérieur de l'Espace Aragon
Projection du film « Le discours », de Laurent Tirard

**Forum des associations
Forum des préventions****Samedi 9 septembre****Encombrants****Jeudi 14 septembre / Jeudi 9 novembre**

Inscription obligatoire avant le mercredi 12 h.

(en précisant les objets déposés)

Les encombrants doivent être déposés la veille au soir devant les portails ou portes de garages. Pour les immeubles, les services techniques récupèrent vos encombrants devant les colonnes à déchets.

04 76 45 79 36 - services.techniques@villard-bonnot.fr

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr,
les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



L'équipe
« Ma voix, ma ville »



L'équipe
« De l'ambition
pour Villard-Bonnot »



Nous avons estimé nécessaire d'apporter des précisions sur nos choix lors du vote du budget suite à l'article du DL du 30 mars dernier.

1 Augmentation de la masse salariale :

Quasiment + 20 % en 2 ans sans explication convaincante. La municipalité a pourtant fait l'économie du salaire d'un cadre supérieur. Donc pourquoi une telle hausse dans un contexte économique tendu ?

Celle-ci impacte nos capacités futures à investir.

Quelle marge de manœuvre pour l'avenir inquiétude également exprimée par l'adjointe aux finances.

Par conséquent nous nous sommes abstenus.

2 Budget de la centrale VORS 1 :

Une forte baisse de la productivité pour laquelle nous n'avons toujours pas reçu d'explications suffisantes en dehors des raisons climatiques.

Pour autant 150 000 € d'investissement encore prévu cette année alors qu'il n'y a pas de travaux de programmés.

Par conséquent nous nous sommes abstenus

3 Accessibilité Personne à Mobilité Réduite et économie d'énergie :

Le Maire affiche clairement une intention d'investissement sur les nouvelles constructions... QUID des bâtiments existants comme les HLR Le Grésivaudan à Lancey ? Quand ces mises aux normes obligatoires en 2025 seront-elles engagées ? Interrogations partagées par l'adjoint aux travaux.

Par conséquent nous nous sommes abstenus.

C'est donc en toutes cohérences avec nos interrogations et intervention lors du Débat d'Orientation Budgétaire que nous nous sommes abstenus. ●

mavoixmaville@gmail.com - Facebook : @mavoixmaville

Découvrez au fil des informations dans ce journal, utile et au service de tous, les actes de votre équipe de la majorité municipale.

Tous œuvrent sans polémique et donnent de leur temps au quotidien pour vous et le bien vivre sur notre Commune.

Guidés uniquement par l'intérêt général, et en réaffirmant l'engagement pris avec vous sur notre volonté d'améliorer notre ville, nous menons des opérations très concrètes pour le bien des habitants et du cadre de vie.

Nous vous remercions pour la confiance accordée.

Vous ne trouvez pas les réponses à vos questions sur certaines de nos actions ?

Vous n'arrivez pas à utiliser l'application mobile de Villard-Bonnot pour suivre les actualités ?

Des difficultés pour accéder au site internet ou à la page Facebook de la Ville de Villard-Bonnot ?

Vous souhaitez plus d'information et vous aimeriez participer à l'amélioration de la ville ?

Venir rejoindre l'équipe ?

N'hésitez pas, Contactez vos élu(e)s de la majorité, votre référent de quartier ! Tous sont à votre écoute et à votre entière disposition pour vous expliquer le sens des actions et des réalisations pour le bien vivre sur Villard-Bonnot. ●

Fidèlement

patrickbeau.vb2020@orange.fr
www.ambition-villard-bonnot-2020.fr



Vos élus

Le Maire

Patrick BEAU, Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Saliha ARRADA, 1^{ère} adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

Frédéric CEVA, 2^{ème} adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

Patricia BAGA, 3^{ème} adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

Hervé LENOIRE, 4^{ème} adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

Clara MONTEIL, 5^{ème} adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

Cyrille TINTILLIER, 6^{ème} adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7^{ème} BCA

Myriam SIMONAZZI, 7^{ème} adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

Arnaud BERNARD, 8^{ème} adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

Les Conseillers délégués

Bruno GONINET, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville

Pascal VALVERDE, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

Julien CALLOUX, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

Les Conseillers de la majorité

Par ordre de tableau du Conseil municipal

Bernard BARACCO, **Florence CLOITRE**,

Bruno VILOTITCH, **Brigitte BALBO**,

Bernadette SORACE, **Pascale LANGUILLE**,

Hervé DUBOCHAUD, **Joëlle CACCIATORE**,

Sabine LARRIU, **Jérôme BIGLIA**,

Yves BRONNIMANN

Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre de tableau du Conseil municipal

Jean-Pierre MIOZZO, **Denise DEDEBAT**,

Soraya BOUMECHACHE, **Yann OROY**,

Jean-Claude TORRECILLAS, **Bibiane YEKPÉ**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42

bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

Le samedi de 9h à 12h

Services techniques

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

04 76 45 79 36

services.techniques@villard-bonnot.fr

Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

Logement à Villard-Bonnot

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 13h30 à 16h30

Scolaire

Accueil téléphonique

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil physique : du lundi au jeudi
de 9h à 12h

Périscolaire

Accueil téléphonique et physique

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

Vie associative

Salles communales et festivités

Du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

associations@villard-bonnot.fr

Urbanisme

Accueil téléphonique

du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Accueil physique

04 76 45 79 45

urbanisme@villard-bonnot.fr

UTILE



CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal
sont retransmises en direct sur
Teams,
via la page Facebook de la
commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des
sujets débattus en Conseil municipal ?
Tous les procès-verbaux sont accessibles en
ligne ou sur l'application mobile.

www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus

Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]



Pharmacies de garde

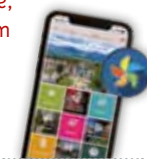
Pour avoir connaissance de la pharmacie
de garde proche de son domicile,
trois solutions à votre disposition

39 15

www.servigardes.fr

Appli « Villard-Bonnot »

Tuile [VB au quotidien]



Servigardes.fr

A FLASHER

pour localisation automatique

(38190 Villard-Bonnot)



Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

www.oui.sncf

SNCF TER (achat des billets « régionaux »)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

Cars Région

04 26 16 38 38

La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

www.carisere.auvergnerhonealpes.fr



0 800 941 103

n°vert, service et appel gratuits

www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

04 76 45 79 45

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 76 99 70 00

servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

www.le-gresivaudan.fr/eaux

Déchets

Encombrants :

inscription obligatoire jusqu'au mercredi

04 76 45 79 36

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

services.techniques@villard-bonnot.fr

Calendrier 2023 : 14.09 ; 9.11

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr



Etat Civil

• NAISSANCES •

DELOBEL Manuel	8/03/2023
ROULET Alexis	13/03/2023
CARPINETI Ivana	14/03/2023
PERRIER-MICHON STELLAMANS Kayssia	29/03/2023
TSAFACK PETTE Eloïse	4/04/2023
GAUTHIER Perle	12/04/2023
SOTIERE Jules	8/05/2023
NEUVENS Siwam	11/05/2023

• MARIAGE •

DIRA Mohamed & KHENNINE Habiba	19/05/2023
-----------------------------------	------------

• DÉCÈS •

LASCAUX Jean	18/03/2023
REYNAUD Janine, épouse MISTRAL	21/03/2023
CHASSANDE-PATRON Micheline épouse BONNET	23/03/2023
PERMUNIAN Italo	30/03/2023
CANOVAS-ESCUDÉRO Irène épouse JOUVET	7/04/2023
ROUX Bernard	4/04/2023
ARMANET Cyril	13/04/2023
CHASTEL Raymond	22/04/2023

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne
souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos
proches) apparaisse dans le journal, merci de
nous en faire part.

com@villard-bonnot.fr

Permanences en Mairie

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la
commune et uniquement sur rendez-vous.

Le 1^{er} samedi de chaque mois

04 76 45 79 45

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M^{me} Nina Catalano

Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous

04 76 77 76 77

SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M^{me} Myriam Koudlanski

Mairie de Villard-Bonnot

Le mercredi de 14h à 15h

Jérémy Iordanoff

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère

Pour échanger sur un sujet d'actualité,
national, local ou personnel

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

04 80 42 33 69

1, rue Conrad-Killian - 38950 St-Martin-le-Vinoux



Correspondants locaux

Michel Mancip @mancip.michel@outlook.fr

Sophie Philippe @sophie.philippe17@gmail.com